

Monsieur LABORIE André
N° 2 rue de la Forge
31650 Saint Orens
(Transfert courrier poste restante).
Tél : 06-14-29-21-74
Mail : laboriandr@yahoo.fr
<http://www.lamafiajudiciaire.org>

Le 8 mars 2010

PS :

« Actuellement le courrier est transféré poste restante suite à la violation du domicile en date du 27 mars 2008 » domicile actuellement occupé par un tiers (Monsieur TEULE Laurent et autres sans droit ni titre régulier) la juridiction Toulousaine saisie se refuse de faire cesser ce trouble à l'ordre public ainsi que le détournement de notre propriété).

Madame ALLIOT Marie.
Ministre de la justice
13 place Vendôme
75042 Paris Cedex 01

FAX : 01-44-77-60-00

Lettre recommandée avec A.R : N° 1A 039 150 6011 4

Objet : Violation de l'article 6 de la C.E.D.H (d'ordre public) obstacle à l'accès à la cour de cassation.

Madame la Ministre,

Suite à l'appel de ce jour auprès d'un de vos services, il m'informe que je dois faire une réclamation auprès du ministère de la justice.

Raison pour laquelle, je sollicite votre très haute bienveillance pour prendre ma demande en considération, violation de l'article 6 de la C.E.D.H, obstacle à l'accès à la cour de cassation concernant un pourvoi en matière civile.

Qu'en date du 4 août 2009 par lettre recommandée avec accusé de réception je saisisais Monsieur le Premier Président Vincent LAMANDA à la cour de cassation pour que soit enregistré un pourvoi en cassation d'un jugement d'adjudication rendu le 21 décembre 2006.

A cette demande était jointe une demande d'aide juridictionnelle ainsi que la demande de la nomination d'un avocat pour régulariser le pourvoi.

Qu'après avoir enregistré par le bureau d'aide juridictionnelle le dossier sous les références suivantes : 2009C05884, toutes les pièces ont été fournies.

Par mail en date du 6 novembre 2009 j'ai porté réclamation auprès du bureau d'aide juridictionnelle près la cour de cassation pour savoir quel avocat a été nommé, l'aide juridictionnelle étant de droit dans ma configuration financière ou je me trouve, **conséquences** du détournement de ma propriété et la violation de mon domicile pendant que j'étais en détention arbitraire.

Qu'en date du 10 novembre 2009 par mail, le bureau d'aide juridictionnel m'informe que le dossier est complet et passera à un prochain bureau, mais pas avant février 2010.

Que nous sommes en mars 2010, après plusieurs rappels par mail restés sans réponse, j'ai appelé le dit bureau ce jour au 01-44-32-51-51 ou il m'a été répondu d'un air arrogant :

- Mais votre dossier ne passera pas en commission avant 4 à 5 mois.

Que l'obstacle est caractérisé à l'accès à la cour de cassation, cette dernière ayant été saisie le 5 août 2009.

- Idem dans d'autres dossiers dont vous serez prochainement saisie.

Qu'il est rappelé que ce dossier est très grave et qu'il y a urgence que le pourvoi soit régularisé par un avocat nommé au titre de l'aide juridictionnelle pour que soit annulé ce jugement d'adjudication rendu en violation de toutes les règles de droit.

Je compte sur toute votre compréhension à saisir la cour de cassation pour que soit ordonné l'aide juridictionnelle pour faire de toutes urgence régulariser le pourvoi contre le jugement d'adjudication rendu le 21 décembre 2006 et pour les faits invoqués de droit dans ma demande du 4 août 2009.

Que j'attends la nomination de l'avocat pour lui apporter toutes les pièces utiles.

Que vous pouvez consulter cette affaire sur mon site Internet :

- <http://www.lamafiajudiciaire.org>.

Site spécialement destiné au Ministère de la Justice pour apporter à sa connaissance d'un vrai dysfonctionnement de notre justice.

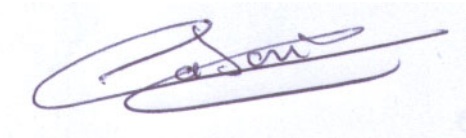
Au vu de ces graves faits je reste à votre disposition et à la disposition des autorités judiciaires pour tout complément d'information.

Dans cette attente, je vous prie de croire Madame ALLIOT Marie, Ministre de la justice à l'expression de ma considération la meilleure.

PS :

- Réclamation portée à Monsieur SARKOZY Nicolas Président de la République

Monsieur LABORIE André



BORDEREAU DE PIECES

Saisine de Monsieur Vincent LAMANDA le 4 août 2009 : LAR le 14 août 2009 avec demande AJ

Mémoire du 4 août 2009.

Jugement d'adjudication toujours non signifié en sa grosse.

Justificatif du RSA

Enregistrement du dossier au BAJ N° 2009C05884 le 7 septembre 2009

Saisine du BAJ complément de pièce en LAR le 22 septembre 2009.

Saisine du BAJ par mail en date du 6 novembre 2009.

Réponse du BAJ par mail le 10 novembre 2009.

Saisine par mail le BAJ le 10 décembre 2009

Monsieur LABORIE André

